Mieux comprendre la surdité

Comment entendons-nous?

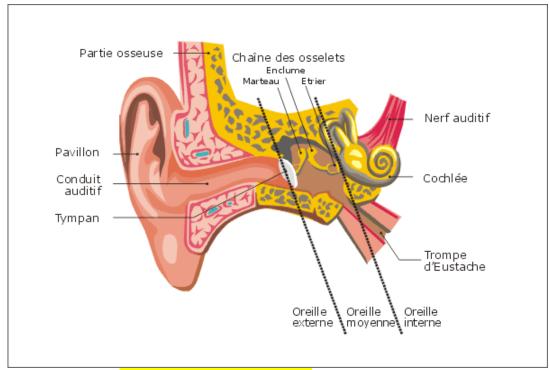


Image tirée de : www.audition.fr (on a le copyright avec le guide acouphènes)

L'oreille se divise en 3 parties : l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne.

L'oreille externe capte, amplifie et transmet le son jusqu'au tympan. Les ondes sonores frappent alors le tympan qui vibre comme un tambour. La vibration du tympan se transmet à travers les osselets et le son se propage jusqu'à la cochlée. La cochlée, « l'organe de l'audition », est tapissée de cellules ciliées chargées de convertir l'énergie mécanique des vibrations sonores en influx nerveux. Le nerf auditif transmet alors cet influx jusqu'à la zone auditive du cerveau (voies auditives centrales), où le message sera interprété et décodé.

L'oreille ne sert pas qu'à entendre...

La trompe d'Eustache relie l'oreille moyenne à la gorge et joue plutôt un rôle d'aération de l'oreille moyenne. Les canaux semi-circulaires, faisant partie de l'oreille interne, jouent quant à eux un rôle d'équilibration et informent le cerveau du mouvement. Si un désordre s'y produit, la personne peut ressentir des vertiges. Différents troubles de l'équilibre peuvent être associés à une baisse auditive temporaire ou permanente : labyrinthite, fracture de l'os temporal, maladie de Ménière, etc.

Les différents types d'atteintes auditives

Il existe différents types de surdité selon le lieu d'atteinte identifié.

Atteinte conductive ou de transmission

L'atteinte se trouve dans l'oreille externe ou dans l'oreille moyenne. Elle touche la transmission, le transport des sons. Parfois, ces problèmes peuvent être corrigés médicalement. C'est le médecin ORL (oto-rhino-laryngologiste) qui détermine si une intervention médicale est possible ou non.

Exemples de causes:

- Présence d'un bouchon de cérumen (que l'on nomme bien souvent : cire)
- otite « de baignade »
- fermeture congénitale du conduit auditif externe (atrésie)
- otite séreuse ou otite aiguë, récurrente ou chronique
- perforation du tympan
- otosclérose

Atteinte neurosensorielle ou de perception

L'atteinte se trouve dans l'oreille interne ou dans le nerf auditif. Elle touche **la perception et l'analyse des sons**. La surdité peut être de naissance, s'installer subitement ou progressivement. Ce type d'atteinte est permanent et non traitable médicalement.

Exemples de causes:

- Hérédité
- Malformation existant à la naissance
- Suites d'une maladie (ex : méningite) ou d'un traitement
- Accident (traumatisme crânien)
- Travail en milieu bruyant
- Cause inconnue: 1 naissance sur 1000
- Presbyacousie (surdité due au vieillissement)
- Maladie de Ménière

Atteinte mixte

Il coexiste une atteinte conductive et une atteinte neurosensorielle.

Atteinte centrale

L'atteinte se trouve dans les voies auditives supérieures qui acheminent le son vers le cortex auditif (région du cerveau qui s'occupe de l'audition). L'atteinte peut également se situer sur le cortex même. Le système auditif central raffine l'analyse des sons qui parviennent à l'oreille et communique avec d'autres zones du cerveau (ex : le langage, la mémoire, les émotions, le système nerveux autonome).

Exemples de causes :

- Tumeur
- Lésions affectant les voies auditives
- Traumatisme du cortex auditif

Les signes de surdité

La personne:

Fait répéter

Ne répond pas quand on lui parle

Répond « de travers », à côté du sujet

Paraît distraite en groupe

S'isole

Parle fort

Augmente le volume de la télévision

N'entend pas aussi bien les sonneries du téléphone, de la porte, etc.

Les impacts de la surdité au quotidien

Que ce soit à la maison, au travail ou entre amis, la surdité affecte non seulement la personne ayant des problèmes d'audition, mais aussi les gens de son entourage.

Pour la personne malentendante :

- Difficulté à comprendre la parole au téléphone
- Difficultés majeures à s'intégrer dans les conversations en groupe
- Constat de nombreux malentendus dans les communications
- Sentiment de frustration et d'isolement
- Abandon d'activités, car elles ne sont plus satisfaisantes
- Perte d'intérêt pour la télévision, le cinéma, le théâtre
- Difficulté à entendre les sonneries
- Ftc.

Pour l'entourage :

- Difficulté à maintenir la même qualité de contact, la relation n'est plus « comme avant » avec la personne
- Sentiment de frustration et d'impuissance à se faire comprendre
- Abandon d'activités sociales communes (ex: danse sociale, restaurant, sorties de groupe)
- Etc.

Démêlons certains rôles : audiologiste, ORL et audioprothésiste

L'audiologiste est un professionnel de la santé qui a la formation et l'expertise pour évaluer l'audition d'une personne quel que soit son âge. L'audiologiste a une formation universitaire et doit être membre en règle de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ), dont le mandat principal est de protéger le public. Selon la loi, l'audiologiste ne peut tirer profit de la vente d'aides auditives. Il travaille en centre hospitalier, en clinique privée et en centre de réadaptation comme l'Institut Raymond-Dewar.

L'audiologiste peut notamment:

- Recommander des aides auditives (prothèses auditives ou des aides de suppléance à l'audition) lorsque nécessaire, évaluer l'amélioration de l'audition qu'elles procurent et guider la personne dans l'utilisation de ses nouveaux appareils.
- Enseigner à la personne malentendante ainsi qu'à son entourage les attitudes à adopter pour faciliter et améliorer la communication.

- Évaluer les difficultés reliées aux acouphènes (sifflements et bourdonnements d'oreilles).
- Permettre à la personne et à ses proches de comprendre les difficultés auditives et leurs impacts dans le quotidien.
- Supporter la personne dans sa démarche pour mieux vivre avec son problème d'audition ou ses acouphènes.
- Aider les personnes atteintes de surdité professionnelle dans leurs demandes d'indemnisation.
- Évaluer les besoins d'adaptation du poste de travail de la personne malentendante et faire les recommandations appropriées.
- Permettre à la personne malentendante de bien fonctionner avec ses aides auditives (prothèses auditives ou aides de suppléance à l'audition) dans les activités quotidiennes et faciliter son intégration scolaire, sociale et professionnelle.

Un travail d'équipe

L'audiologiste travaille en collaboration avec l'oto-rhino-laryngologiste (O.R.L.) qui est un médecin spécialiste des oreilles, du nez et de la gorge. Il est le professionnel des maladies de l'oreille. Son rôle consiste à poser un diagnostic et à s'occuper du traitement médical et chirurgical lorsque possible. Par ailleurs, lorsqu'une personne veut obtenir une aide auditive par le biais de la RAMQ, elle doit avoir obtenu un certificat médical de l'O.R.L. attestant que la surdité est permanente et qu'il n'y a pas de contre-indication médicale à l'utilisation de l'aide auditive.

L'audiologiste collabore également avec **l'audioprothésiste** qui a une formation collégiale et dont le rôle consiste à vendre, ajuster et réparer les aides auditives.

Références :

- Guide de l'intervenant Séances d'intervention pour personnes avec acouphènes, DESAUTELS,
 L., DÉSILETS F. et TARDIF, M., Institut Raymond-Dewar.
- Dépliant élaboré par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec et intitulé «Il était une fois un audiologiste dans le réseau de la santé».
- http://www.adsmq.org/\$ diversaudio.htm#where
- CD-ROM de formation du professionnel de la santé et de l'intervenant auprès de la personne âgée ou de l'adulte ayant des problèmes d'audition, CARON Hélène, Audiologiste, Institut Raymond-Dewar, FORGET Steve, Président, Le groupe Forget, Audioprothésistes.

Emily Tremblay, audiologiste Janvier 2012